



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFÉRENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

15e session plénière de la Conférence du Conseil de l'Europe
des Ministres responsables de l'aménagement du territoire –
(CEMAT/CoE)
Moscou 8 et 9 juillet 2010

**Intervention de Anne-Marie Chavanon,
Présidente de la Commission du développement territorial durable
au nom de la Conférence des OING**

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Ministre représentant Monsieur le Président du Comité des Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur, et un immense privilège en ce quarantième anniversaire de la CEMAT, de pouvoir m'exprimer devant vous, au nom de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

Je souhaiterais remercier, à mon tour, nos hôtes de la Fédération de Russie, et vous-mêmes Monsieur le Ministre, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée Fédérale de l'accueil exceptionnel que vous nous réservez dans la splendide ville de Moscou, la plus grande de nos capitales européennes

Je voudrais rappeler que la Conférence est formée de 366 ONG internationales, des ONG qui représentent, depuis 1952, la société civile au Conseil de l'Europe et qui, en 1976, à la demande du Secrétaire général de l'époque, se sont organisées en plate-forme institutionnelle aux côtés des parlementaires et des pouvoirs locaux et régionaux. Ce qui a fait dire, en janvier dernier, à Mme Calmy-Rey, ministre des Affaires étrangères de la Suisse, alors qu'elle présidait le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qu'avec la représentation intergouvernementale, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Conférence des OING se trouvait représentée, dans cet ensemble institutionnel, *toute la diversité de notre continent*. Et, elle ajoutait *qu'aucune autre organisation ne peut revendiquer mieux représenter l'ensemble des Européennes et des Européens.* »

Vous avez, Monsieur le Ministre, au nom de Monsieur le Président du Comité des Ministres, parlé de «revitaliser le Conseil de l'Europe en tant qu'organe politique». Nous espérons ardemment que, dans le cadre de la réforme engagée par Monsieur le Secrétaire général, ce « quadrilogue » qui a vécu au cours de ces dernières années soit préservé.

La coopération entre les ONG et les autorités locales, régionales et nationales est déterminante, plusieurs orateurs l'ont dit, dans le développement territorial durable. C'est pour nous le chemin efficace et indispensable pour promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie et la cohésion

sociale. Et je sais que votre ministère, Monsieur Basargin, est actuellement engagé dans un programme, aux côtés de la Conférence des OING, dans la protection des langues régionales et minoritaires.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

La société civile a la conviction que votre Conférence ministérielle, la CEMAT, constitue, dans la conjoncture actuelle, plus que jamais, un instrument politique privilégié pour une sortie de crise du continent européen, pour une prise de conscience des urgences de la cohésion territoriale.

L'observation des ONG sur le terrain le confirme, richesse et pauvreté se polarisent chaque jour davantage, seule la CEMAT peut jouer, au niveau continental, le rôle de moteur, de modérateur efficace.

La raison en est simple : les valeurs du Conseil de l'Europe incarnées par la CEMAT, ces valeurs que vous avez énoncées, Monsieur le Secrétaire général.

Pour avoir assisté pendant plusieurs années aux travaux du Comité des Hauts Fonctionnaires de la CEMAT qui vous représentent et représentent vos pays, je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs les Ministres, que leurs préoccupations et celles de leurs experts ont cette résonance et cette dimension attachée aux droits de l'Homme.

J'en veux pour preuve les textes que vous vous préparez à adopter, particulièrement la résolution sur les services essentiels.

Ils ont été salués dans une déclaration de la Commission du développement territorial durable de la Conférence des OING qui vous a été distribuée.

A propos de la résolution n°1 sur les services essentiels, une demande particulière m'a été faite, notamment par les ONG qui ont pour mission la lutte contre la grande pauvreté, celle d'insister auprès de vous - encore - pour veiller, pour garantir et préserver l'accessibilité à ces services des populations les plus défavorisées.

En conclusion de mon propos,

Je voudrais dire une fois encore que les objectifs globaux de développement durable, assignés à l'Europe par la CEMAT, sont seuls capables d'apporter une réponse satisfaisante aux déséquilibres du continent européen face aux défis écologiques majeurs que sont le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité - le président, représentant de l'Assemblée parlementaire, M. Lotman, en a parlé, la dégradation des sols et la raréfaction des ressources naturelles mais aussi, Madame Orlova, vous en avez parlé, les risques naturels et industriels.

Les OING sont convaincues du rôle, sans équivalent en Europe, de la CEMAT et elles demandent instamment, ainsi que l'a fait la Fédération de Russie et ainsi que l'ont fait d'autres intervenants, de l'amplifier. Les valeurs que défend la CEMAT doivent conduire à un nouveau pacte social du savoir vivre ensemble. Elles doivent être partagées avec l'ensemble des partenaires européens mais aussi extra-européens du Conseil de l'Europe.

Je voudrais enfin, au nom de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, saluer le travail des quarante années passées de la CEMAT mais surtout former des vœux pour les quarante années à venir pour, ainsi que vous l'avez dit, Monsieur le Secrétaire général, «give meaning » à cette nouvelle dimension territoriale.

Je vous remercie. Passiba !